

## Un nouvel accueil pour les personnes âgées

MICHEL GUILBERT de notre correspondant



De gauche à droite : les trois premières résidentes de la Maison inclusive du Santerre.

Après Péronne, Chaulnes accueille la deuxième maison inclusive de Haute Somme. Un établissement qui est une alternative aux Ehpad, souvent trop onéreux.

next

- 
- 

L'association Saint-Jean de Péronne inaugurerait ce mardi 25 mai sa deuxième maison inclusive à Chaulnes, en présence de divers élus locaux. « Elle permet l'inclusion sociale de personnes plus vulnérables dans ce dispositif, explique Gaëlle Coppé, directrice du centre d'aide à domicile de Péronne. À l'exemple de Béatrice une dame veuve arrivée à Chaulnes en mars 2022, à la suite de l'incendie de sa maison ou encore de Rose-Marie qui après son départ d'un foyer de vie à 60 ans et souffrant d'un léger handicap, s'est trouvée dans l'impossibilité de vivre seule en appartement ; la maison inclusive leur a permis à toutes deux de revivre en autonomie, avec un projet de vie partagé », a présenté la directrice.

La maison se veut comme une solution entre l'Ehpad et le domicile. À Chaulnes, elle est située dans le lotissement derrière la mairie. Elle peut accueillir jusqu'à quatre

personnes. Chaque résident à sa propre chambre, mais partage la salle de bains avec un autre colocataire. Des espaces communs sont également à disposition, comme une colocation classique. La maison n'est pas de plain-pied mais est accessible aux personnes à mobilité réduite, avec notamment des portes adaptées et un monte-escalier.

**« À Chaulnes, un propriétaire privé a accepté de réhabiliter une maison qui répond à des critères d'accessibilité recherchés »**

**Luc Faity**

Le loyer de 520 euros comprend l'entretien de la maison et du jardin, des activités proposées par une animatrice présente au quotidien et les charges (eau, électricité, internet). Seuls les repas restent à financer.

L'association Saint-Jean s'est positionnée très rapidement sur ce créneau de logements adaptés, issu de la loi Elan votée fin 2018. *« Dès 2019, nous nous sommes intéressés à ce dispositif qui permet à des personnes âgées sans grande ressource de pouvoir être hébergées pour un coût nettement moindre qu'en Ehpad, complète Luc Faity, président de l'association Saint-Jean. Nous avons répondu à un appel à projets pour bénéficier des financements publics. Deux maisons inclusives ont vu le jour, sans avoir le souci du foncier. À Chaulnes, un propriétaire privé a accepté de réhabiliter une maison qui répond à des critères d'accessibilité recherchés ; Saint-Jean s'occupant de trouver les locataires concernés dans l'urgence. »*

Trois locataires occupent en colocation la maison inclusive de Chaulnes. Il reste une place. Un essai d'un mois peut être mis en place avant d'intégrer définitivement l'établissement. L'association peut aider à monter le dossier de prise en charge des différentes allocations.

**Contact au 03 22 84 48 61**

**habitatinclusif@association-st-jean.com**